

# ACTIONNAIRES LA LETTRE

#24 / Septembre 2016



**// EDF EST  
VÉRITABLEMENT  
DANS UNE DYNAMIQUE  
DE TRANSFORMATION,  
CONFORMÉMENT  
À LA STRATÉGIE  
CAP 2030. //**

## MADAME, MONSIEUR, CHER ACTIONNAIRE,

Cette lettre est à la fois l'occasion de revenir sur les résultats financiers du premier semestre 2016 et de vous faire un point d'étape sur les grands sujets qui nous ont mobilisés ces derniers mois.

En premier lieu je rappelle que le 22 avril dernier, à l'issue d'un Conseil d'administration, nous avons franchi une étape importante en définissant la nouvelle trajectoire financière du Groupe. Elle comprend une optimisation des investissements nets (hors Linky et hors nouveaux développements) de près de 2 milliards d'euros en 2018 par rapport à 2015, un programme de cession d'actifs de 10 milliards d'euros d'ici 2020 ; le renforcement de notre plan d'économies, avec un objectif de réduction des charges opérationnelles d'au moins 1 milliard d'euros en 2019 par rapport à 2015 ; le renforcement de nos fonds propres grâce notamment à une augmentation de capital de 4 milliards d'euros à laquelle l'État a annoncé qu'il participerait à hauteur de 3 milliards. L'État s'est aussi engagé à percevoir son dividende en actions pour les exercices 2016 et 2017.

Le plan d'actions associé à cette trajectoire financière est maintenant lancé et permet au Groupe de poursuivre son développement et de mener à bien ses investissements.

Sur le volet des cessions, EDF est entré en négociations exclusives avec la Caisse des Dépôts et CNP Assurances, pour la mise en place d'un partenariat de long terme pour le développement de Réseau de Transport d'Electricité (RTE) et la cession de 49,9 % de RTE. Concernant le renforcement de nos fonds propres, l'Assemblée générale du 26 juillet dernier a autorisé le Conseil d'administration à procéder à l'augmentation de capital qui pourra ainsi intervenir d'ici à la clôture des comptes 2016. À la suite du Conseil d'administration du 28 juillet, nous avons franchi une nouvelle étape décisive pour plusieurs sujets stratégiques :

- la refondation de la filière nucléaire, qui constitue un enjeu capital pour l'avenir du Groupe connaît trois avancées notables : la mise à jour du protocole d'accord de partenariat stratégique avec AREVA, l'allongement de la durée d'amortissement comptable de la majorité de notre parc 900 MW et la décision finale autorisant l'investissement dans le projet Hinkley Point C ;
- les principes d'indemnisation liée à la fermeture de la centrale de Fessenheim ont été annoncés.

Les efforts déployés en matière de réduction des coûts portent leurs fruits puisque les dépenses opérationnelles sont en baisse de 1,6 % par rapport au premier semestre 2015 avec un gain de 167 millions d'euros. Cette évolution conforte le plan d'actions présenté le 22 avril dernier au Conseil d'administration qui prévoit une réduction des charges d'exploitation de 700 millions d'euros en 2018 et d'au moins 1 milliard d'euros en 2019 par rapport à 2015.

## // LES RÉSULTATS SOLIDES D'EDF EN ET DE L'HYDRAULIQUE CONFIRMENT LE LEADERSHIP D'EDF DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN EUROPE //

••• Dans un contexte peu favorable, les résultats d'EDF du premier semestre 2016 sont marqués par la bonne performance des activités régulées et des énergies renouvelables. Concernant les énergies renouvelables, EDF a investi en 2015 autant dans leur développement que dans le nouveau nucléaire. La production d'EDF EN en TWh est en hausse de 16 % par rapport à la même période en 2015, tandis que la production hydraulique française augmente de 6,5 %. Les énergies renouvelables sont naturellement un champ majeur d'innovations technologiques au service de nos clients en France autant qu'à l'international. L'électricité très décarbonée d'EDF combinant nucléaire et renouvelable est un formidable atout pour accompagner la transition énergétique des villes et des territoires.

Au cours de ce premier semestre, nous avons innové au service de nos clients, pour leur permettre de mieux maîtriser leur facture et de réduire encore davantage leur empreinte carbone. Nous avons ainsi lancé une nouvelle offre d'autoconsommation d'électricité d'origine verte « Mon soleil & Moi ». Accompagner les clients c'est aussi promouvoir de nouveaux services énergétiques personnalisés, c'est ce à quoi s'emploient nos filiales services énergétiques Dalkia, Citelum, Tiru et Sodretel.

Je vous remercie de votre confiance

**Jean-Bernard Lévy,**  
Président-Directeur Général d'EDF



### L'AG EN CHIFFRES

Assemblée générale du 26 juillet 2016

- 5 617 votes en ligne
- 20 questions écrites, 17 orales
- 60 minutes de débat avec la salle

- Quorum : 92,74 %
- Les 7 résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été approuvées avec un taux moyen de 99,32 %

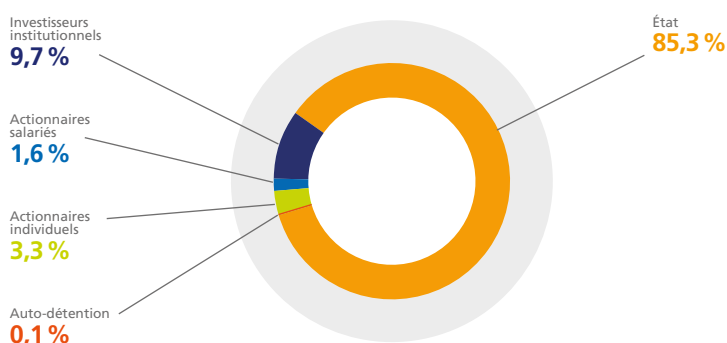
### REVIVEZ L'AG

- [www.edf.fr/ag](http://www.edf.fr/ag)
-  Actionnaires EDF

## STRUCTURE DU CAPITAL

Au 30 juin 2016

Nombre total d'actions :  
**2 013 251 391**





## ENTRETIEN AVEC XAVIER GIRRE

Directeur Exécutif Groupe chargé des Finances

**Vous annoncez des résultats stables dans un contexte d'intensification de la concurrence et de prix de marché toujours dégradé. Comment l'expliquez-vous ?**

Les résultats opérationnels du premier semestre 2016 sont effectivement quasi stables en variation organique.

Ils sont soutenus par la bonne performance des activités régulées et des énergies renouvelables. Le Groupe poursuit également ses réductions de coûts : les dépenses opérationnelles sont en baisse organique de 1,6% par rapport au premier semestre 2015, ce qui conforte le plan d'actions présenté le 22 avril 2016 au Conseil d'administration qui prévoit une diminution des charges opérationnelles d'au moins 1 milliard d'euros en 2019 par rapport à 2015.

**Pour 2016, le groupe EDF a récemment ajusté son objectif d'EBITDA à 16,3 – 16,6 milliards d'euros : est-ce compatible avec votre objectif de production nucléaire également revu à la baisse ?**

Cet EBITDA intègre notamment le nouvel objectif de production nucléaire. Sur la base de la production nucléaire du 1<sup>er</sup> semestre de 205,2 TWh, en recul de 5,2 TWh par rapport à celle du 1<sup>er</sup> semestre 2015, en anticipant que les arrêts de tranche du 2<sup>nd</sup> semestre subiront des prolongations, le Groupe a annoncé le 21 septembre 2016 son nouvel objectif de production nucléaire pour 2016 : 380 – 390 TWh (**pour en savoir plus**). L'objectif d'EBITDA prend également en compte la régularisation des tarifs réglementés de l'électricité, annoncée à la suite de l'arrêt du Conseil d'État du 15 juin 2016, et attendue d'ici la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre.

**Vous avez également maintenu l'ambition 2018 de cash flow positif après dividendes, hors Linky, nouveaux développements et cessions. Quelle a été l'évolution du cash flow sur ce 1<sup>er</sup> semestre ?**

L'évolution a été positive sur la période. Le cash flow opérationnel s'établit à 7959 millions d'euros contre 6738 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2015, une progression de 18%. Cette variation résulte notamment du remboursement en 2016 d'acomptes d'impôt sur les résultats payés en 2015 et de la baisse des frais financiers décaissés qui s'ajoutent aux efforts d'optimisation des investissements. Le cash flow Groupe<sup>1</sup> est positif de 107 millions d'euros, il tient compte du paiement en actions de la majeure partie du solde du dividende au titre de l'exercice 2015. Retraité de Linky et des nouveaux développements et cessions d'actifs, le cash flow Groupe est positif de 485 millions d'euros.

**Le Conseil d'administration d'EDF a décidé de l'allongement de la durée d'amortissement du parc 900 MW hors Fessenheim en France, pourquoi cette résolution et quel va être l'impact financier ?**

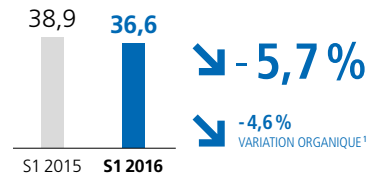
La décision a été prise de procéder à l'allongement à 50 ans de la durée d'amortissement du palier REP<sup>2</sup> 900 MW hors Fessenheim en France, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cette modification s'inscrit dans le cadre de la stratégie industrielle du Groupe de prolonger au-delà de 40 ans la durée d'exploitation du parc français. Elle s'appuie sur la capacité technique des installations à fonctionner 50 ans au moins, confortée par les benchmarks internationaux, ainsi que sur les investissements progressivement engagés dans le cadre du programme Grand Carénage. Ces investissements permettront au palier REP 900 MW d'atteindre un niveau de sûreté aussi proche que possible de celui de l'EPR et parmi les plus élevés au plan international à l'issue de leur 4<sup>ème</sup> visite décennale (VD4). Le contenu des VD4 est en phase de convergence progressive, comme l'indique la réponse de l'ASN au dossier d'orientation du réexamen adressé à EDF en avril 2016. EDF prend également en compte les demandes complémentaires de l'ASN en termes d'études, de contrôles et de travaux. Par ailleurs, cette prolongation est compatible avec les objectifs du projet de PPE du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

L'allongement de la durée d'amortissement du palier 900 MW hors Fessenheim a pour effet de réduire les charges d'amortissement des actifs et de désactualisation des provisions, avec une diminution estimée à 1 milliard d'euros pour l'année 2016. Son impact sur les provisions est une diminution de 2,1 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## CHIFFRES CLÉS

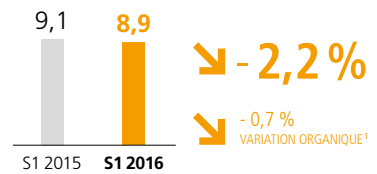
### CHIFFRE D'AFFAIRES

en milliards d'euros



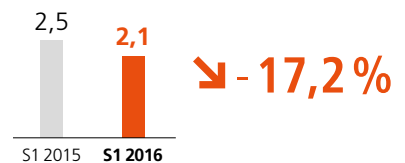
### EBITDA

en milliards d'euros



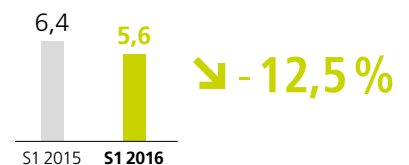
### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

en milliards d'euros



### INVESTISSEMENTS NETS<sup>2</sup>

en milliards d'euros



### RATIO ENDETTEMENT FINANCIER<sup>3</sup> NET/EBITDA



1. Variation organique à périmètre et change comparables  
 2. Investissements nets y compris Linky, nouveaux développements et cessions d'actifs  
 3. L'endettement financier net correspond aux emprunts et dettes financières diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs liquides. Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité. Il prend également en compte le prêt du Groupe à RTE

### OBJECTIFS FINANCIERS 2016

- **EBITDA** : 16,3 – 16,6 milliards d'euros
- **Ratio d'endettement financier net/EBITDA** : entre 2x et 2,5x
- **Taux de distribution du résultat net courant<sup>3</sup>** : 55% à 65%

1. Cash flow après dividendes  
 2. Réacteur à Eau Pressurisée  
 3. Ajusté de la rémunération des émissions hybrides comptabilisées en fonds propres



## HINKLEY POINT C, UN PROJET D'AVENIR POUR EDF

Le 28 juillet dernier, le Conseil d'administration d'EDF a pris la décision finale d'investissement et donné à son Président l'autorisation d'en assurer la pleine exécution dans le cadre du processus de signature de tous les contrats et accords nécessaires pour construire les deux réacteurs EPR d'Hinkley Point C (HPC) au sud-ouest de l'Angleterre. Le 15 septembre, le Gouvernement britannique a confirmé son accord pour la construction par EDF des deux réacteurs nucléaires. Le 27 septembre, le Conseil d'administration d'EDF a constaté que la documentation contractuelle relative au projet pouvait être signée dans les conditions prévu le 28 juillet **(pour en savoir plus)**.

Ce projet de construction représente un élément majeur de la stratégie CAP 2030 du groupe EDF. Les deux réacteurs HPC permettront de consolider la présence d'EDF en Grande-Bretagne, pays dans lequel sa filiale EDF Energy exploite déjà 15 réacteurs nucléaires et est le 1<sup>er</sup> fournisseur d'électricité en volume.

Il permettra également de mobiliser à leur plus haut niveau l'ensemble des compétences du Groupe en ingénierie nucléaire. Ce programme marque la relance du nucléaire en Europe, un nouvel élan pour la filière nucléaire française. Il constitue une magnifique vitrine internationale du savoir-faire du groupe EDF, d'AREVA NP et d'entreprises françaises qui opèrent dans ce secteur. EDF se donne les moyens de tenir sa place de chef de file d'une filière nucléaire performante, compétitive et offensive dont la France et les entreprises françaises bénéficieront pleinement.

Le projet, qui a obtenu toutes les autorisations nécessaires, repose sur un contrat innovant : le « contrat pour différence », un contrat qui garantit une stabilité des prix pour le consommateur sur 35 ans, et une stabilité des revenus pour l'exploitant de la centrale. L'investissement s'inscrit dans la nouvelle trajectoire financière du Groupe. Le besoin de financement total est de 18 milliards de livres,

la part du groupe EDF s'élève à 12 milliards de livres, celle de son partenaire historique China General Nuclear Corporation (CGN) à 6 milliards de livres. La prise de participation de CGN dans le projet s'accompagnera du versement d'une prime d'acquisition. Le taux de rentabilité prévisionnel après impôt est estimé à environ 9 % chaque année sur les 70 prochaines années. À la suite de cette décision, les conditions sont réunies pour permettre à EDF de signer les contrats avec le Gouvernement britannique, CGN et les principaux fournisseurs du projet.

La mise en service est prévue fin 2025. Ce projet confortera et étendra les compétences des équipes d'ingénierie à un moment charnière puisque le chantier sera réalisé entre la fin du chantier de Flamanville 3 et le démarrage du renouvellement du parc nucléaire français.

## MISE À JOUR DU PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE EDF ET AREVA

Le protocole d'accord de partenariat stratégique avec AREVA, signé en juillet 2015 a été mis à jour et approuvé par les Conseils d'administration respectifs d'EDF et d'AREVA le jeudi 28 juillet 2016. Il doit être soumis à la consultation des Instances Représentatives du Personnel.

Ce projet d'EDF vise à garantir un modèle intégré plus performant pour la filière nucléaire française.

Ce protocole non engageant comporte trois volets :

- les actifs et activités d'AREVA NP, à l'exception de ceux relatifs à la réalisation de l'EPR d'Olkiluoto en Finlande, seront transférés dans une nouvelle entreprise appelée « NEW ANP ». Le protocole prévoit un contrôle

majoritaire par EDF de cette nouvelle société (au moins 51 % des actions et droits de vote). AREVA détiendra entre 15 et 25 % du capital qui pourra être ouvert à d'autres éventuels actionnaires minoritaires avec une participation maximale de 34 % ;

- le deuxième volet reste inchangé : la création d'une société dédiée, détenue à hauteur de 80 % par EDF et de 20 % par AREVA NP (puis par NEW ANP selon le cas) réunissant les activités d'ingénierie et d'études pour les projets de nouveaux réacteurs plus compétitifs et mieux adaptés aux besoins du client, en France et à l'étranger ;
- enfin EDF et AREVA réaffirment leur volonté de parvenir à un partenariat stratégique et industriel global afin d'améliorer l'efficacité de leur coopération dans les domaines tels que

la Recherche et Développement, la vente de nouveaux réacteurs à l'export, l'entreposage de combustibles usés et le démantèlement.

Les parties se sont accordées sur un prix indicatif de NEW ANP (valeur de fonds propres à 100 % <sup>1</sup>) de 2,5 milliards d'euros<sup>2</sup> à la date de la réalisation de l'opération. Ce prix correspond à un multiple d'EBITDA 2017 prévisionnel de 8x<sup>3</sup>. Avec une prise de participation d'EDF envisagée de 51 à 75 %, l'ensemble des conditions financières permet de préserver les grands équilibres du Groupe. Cette opération de cession des activités réacteurs d'AREVA est également soumise à l'approbation de la cuve du réacteur de Flamanville.

## INDEMNISATION LIÉE À LA FERMETURE DE FESSENHEIM

Le Conseil d'administration d'EDF a été informé de l'avancement des discussions avec l'État sur le protocole d'indemnisation et le calendrier liés à cette fermeture.

Les principes d'indemnisation s'articulent autour d'une part fixe initiale liée à l'anticipation des coûts liés à la fermeture de la centrale et d'une part variable donnant lieu, le cas échéant, à

des versements ultérieurs reflétant le manque à gagner pour EDF jusqu'en 2041.

L'avis du Comité Central d'Entreprise sur ce sujet sera recueilli le 14 septembre.

1. Périmètre de transaction après exclusion des activités non reprises

2. Chiffre « non engageant » sans reprise de passif lié à Olkiluoto 3, ni de dette financière à la date de réalisation et incluant une protection contre les risques résultant de la découverte d'anomalies dans le suivi de fabrication d'équipements produits sur le sites du Creusot, et le cas échéant de Saint Marcel et Jeumont. Ce montant pourra faire l'objet d'un ajustement après « due diligence »

3. EBITDA normalisé pro forma du périmètre repris, hors grands projets

Cette lettre est éditée par la Direction Relation actionnaires d'EDF.

Réalisation artistique : SEITOSEI  
Crédits photos : © EDF Médiathèque - Stéphane de Bourgies/CAPA Pictures, Julien Lutt/CAPA Pictures, Philippe Eranian, Gil Lefauconnier  
Rédaction finalisée le 7 septembre 2016.

AVEC EDF, CHOISISSEZ  
LA E-CONVOCAION !



Plus de 17 000 actionnaires ont déjà opté pour  
la e-convoocation à l'Assemblée générale, pensez  
à le faire dès maintenant pour la prochaine AG !



EDF  
Relation actionnaires  
22-30, avenue de Wagram  
75382 Paris Cedex 08  
SA au capital de 1 006 625 695,50 euros  
552081317 RCS Paris

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)